

# KEYNOTE - PRENDRE DE LA HAUTEUR

## Marie-Laetitia des ROBERT, sociologue - Cabinet RANDEA

Intervention de Marie-Laetitia des ROBERT, Docteur en sociologie, Expert indépendant et fondatrice du cabinet Randa ; Officier au sein de la Réserve Citoyenne de l'armée de Terre. Texte de l'auteur en lieu et place du compte-rendu partagé à l'issue du colloque.



**Marie-Laetitia des ROBERT,**  
sociologue :

« Bonjour à tous et merci pour votre invitation, je dirais plutôt merci pour votre défi de tenter de porter un regard sociologique sur « les Français et leur rapport aux armes ». Si je suis bien Docteur en sociologie, je ne suis pas spécialiste de ce sujet. Vous allez donc vous demander « Mais pourquoi intervient-elle » ?

À votre demande tout simplement avec quelques marqueurs dans mon parcours qui l'expliquent. J'ai débuté mon parcours professionnel par dix années d'enseignement-recherche dont une année en STAPS. J'ai ensuite servi pendant cinq ans comme sociologue à la DRH du ministère de la Défense. Je suis, depuis dix ans, réserviste citoyen de l'armée de Terre et membre du Cercle Fontenoy, le cercle de réflexion du Chef d'État-major de l'armée de Terre.

Par ailleurs, j'ai été associée dix ans du cabinet de conseil Le BIPE, j'y ai notamment conduit en 2016 une étude qui a fait référence sur les services environnementaux rendus par les chasseurs.



*Le Cercle Fontenoy, groupe de réflexion terre [GRT], produit des travaux qui participent à la réflexion stratégique de l'armée de terre de combat. L'originalité et la diversité des regards extérieurs enrichissent le modèle.*

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) m'a resolicitée cette année pour leur grande étude décennale réalisée par Randa, le cabinet que j'ai fondé, avec l'appui de Xerfi Spécific sur la partie économique. Il s'agissait de dresser un état des lieux de la pratique de la chasse et des chasseurs. Ce sont ces « graines consistantes » qui vous ont conduit à me solliciter. Néanmoins, le matériau dont je dispose ne permet pas de répondre directement à la question posée de la place de l'arme dans la société française.

Alors je vous propose – plus qu'une synthèse – un cheminement et de vous amener à réfléchir en adoptant un regard sociologique sur cette réalité.

**Nicolas ROSSIGNOL :** *d'où souhaitez-vous nous faire partir ? Quel est le point de départ ?*

Du réflexe du sociologue qui, lorsqu'il ne dispose pas de matériau, s'intéresse au regard de ses pairs et se demande si d'autres ont travaillé sur le sujet. Y a-t-il des sociologues, des ethnologues qui travaillent sur le rapport aux armes ?

Alors j'ai cherché et je n'ai trouvé que très peu de choses sur la France. En Suisse ou au Canada en revanche, nous trouvons quelques articles sur les possesseurs d'armes à feu, les armes dans le sport, hommes et femmes face aux armes...

En France, on ne trouve rien ou presque. A force de recherches, j'ai identifié une conférence donnée au musée de l'Artillerie de Draguignan en octobre 2006 par Danièle Dossetto, ethnologue de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, qui s'est intéressée à l'évolution des fêtes dites de tradition – les bravades et hallebardes – et à la place des armes dans ces fêtes à référence guerrière. Sa conclusion est la suivante : ces fêtes, dont la référence centrale était guerrière et donnaient une place centrale aux hommes en armes, euphémisent de plus en plus, atténuent la présence des armes pour s'adapter aux valeurs contemporaines.

En mobilisant ChatGP4, on ne trouve guère davantage. En élargissant la recherche aux travaux d'histoire, apparaît un colloque de 2017 sur « La France, les Français et les armes à feu de 1789 à nos jours » mais « nos jours » s'achèvent pour la France en 1920... ce qui confirme le constat d'une rareté des études.

J'ai eu le même sentiment lorsque le Gouverneur militaire de Paris m'avait demandé en 2013, à l'initiative d'un autre réserviste citoyen, de travailler sur une synthèse sociologique sur la radicalisation et le risque de passage à l'acte terroriste (avant les attentats de 2015). J'avais là aussi recherché les travaux de sociologues travaillant

sur ces questions. Il n'y en n'avait pas en France alors qu'aux États-Unis, au Canada, en Écosse, en Nouvelle-Zélande, il y avait des programmes structurés de recherche sur ces questions. Notre réveil a été d'autant plus douloureux en 2015.

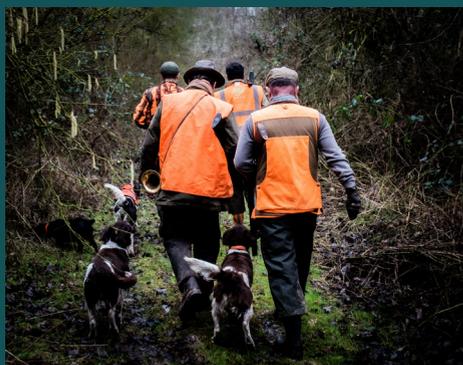
**Nicolas ROSSIGNOL : pourquoi pensez-vous justement qu'il devrait s'agir d'un sujet de recherche en sciences humaines ?**

Tout d'abord parce que j'ose espérer, si vous avez choisi ce thème pour fêter vos 125 ans, qu'il s'agit d'un thème sérieux.

Plus substantiellement, à partir du moment où il est important de recruter dans les métiers des armes, les métiers de défense, de police, l'administration pénitentiaire, etc., nous avons besoin d'études sociologiques pour appuyer les travaux de prospective RH. C'est la fonction que j'occupais puisque j'ai eu la chance entre 2007 et 2011, de mettre en place les premières études de prospective RH du ministère de la Défense, autrement dit de préparation des forces à 15-20 ans. Les directions ont besoin d'études indépendantes pour nourrir leur réflexion.

Par ailleurs, il n'y a pas que les métiers des armes, il y a un ensemble de pratiques amateurs liées aux armes.

Il y a tout d'abord les chasseurs. L'étude menée pour la FNC permet de disposer de chiffres actualisés : 963 000 chasseurs résidant en France ont validé leur permis de chasser pour la saison 2022-2023, 98% d'entre eux chassent à tir, 2% chassent à l'arc.



La motivation première du chasseur n'est pas le plaisir de la traque armée. Les motivations des chasseurs s'agissant du top 3 sont la connexion

avec la nature, la convivialité et la complicité avec les chiens ; puis viennent la régulation des espèces, la transmission d'une culture, le rapport au territoire, faire une activité physique de plein air, s'évader du quotidien ; enfin en 10ème motivation arrive le tir, et en 14ème et dernière motivation, la mise à mort de l'animal et le trophée.

## 2023 LE TOP 3 DES MOTIVATIONS POUR LA PRATIQUE DE LA CHASSE

Contact avec la nature  67%

Convivialité  62%

Lien, complicité avec le.s chien.s  59%

Etude RANDEA / FNC, février 2023

Ces pratiques amateurs ont un poids économique. En moyenne les chasseurs dépensent plus de 500€ par an (pour la dernière saison) pour leurs achats d'armes et de munitions dont une partie sur le marché de l'occasion.

La qualité de l'enquête de la Fédération Nationale des Chasseurs est exceptionnelle et d'une grande fiabilité : 140 000 chasseurs ont répondu à l'enquête, 97 000 sont allés jusqu'au bout du questionnaire ; l'enquête est très détaillée ; c'est une étude décennale qui pourra faire référence.

**« La qualité d'enquête de la FNC est exceptionnelle et d'une grande fiabilité avec 140 000 chasseurs ayant répondu à l'enquête »**

L'étude montre qu'en 2022, le volume des dépenses d'achat d'armes et munitions a été exceptionnellement élevé. Par comparaison, le bilan de la filière armurerie présenté précédemment fait état d'un chiffre d'affaires de 528 millions d'euros d'achats d'armes et munitions en BtoC, i.e. pour les particuliers ; dans notre enquête, le total se situe même quelque peu au-dessus avec davantage d'achats d'occasion.

L'année 2022 devrait donc être supérieure aux valeurs enregistrées ces dernières années au sein de la

consommation des ménages par l'INSEE. L'année la plus haute était 2017, les achats d'arme s'étaient élevés à 465 millions d'euros. Nous nous sommes interrogés sur la raison de ces chiffres 2022 : un effet rattrapage post-COVID ? un effet réglementation avec l'obligation de déclaration des armes et l'évolution de la réglementation sur le plomb ? L'existence d'un acteur très structuré, Naturabuy, sur la vente d'occasion, ce qui peut faciliter l'achat/revente avec un rapport plus technique des chasseurs aux armes ? Les raisons sont sans doute plurielles.

Quoi qu'il en soit, l'achat d'armes et munitions constitue un réel sujet économique ; il représente 70% des dépenses annuelles d'équipement des chasseurs.



Nous pourrions également évoquer les savoir-faire professionnels, le rapport aux armes des collectionneurs, des licenciés de clubs de tir dont le nombre a progressé de 70% ces dix dernières années, la pratique sportive et la question de l'habileté, voire de l'excellence. Il y a aussi toutes les pratiques illégales du rapport aux armes, à la fois de leur trafic ou de leur usage. Elles nous invitent à porter un regard assez lucide sur des rapports aux armes beaucoup plus décomplexés que ceux que nous pouvons avoir dans la sphère légale.

Ces différentes pratiques apportent des variations sur ce qui pourrait être dit du rapport des Français aux armes sur fond de distanciation de la population vis-à-vis des armes. Les sociologues devraient porter un regard sur ce sujet. En tout état de cause, le silence n'est pas facteur de plus grande sérénité.

**Nicolas ROSSIGNOL : au-delà des recherches, des études, est-ce que vous pensez à certaines recommandations particulières ?**

Dans une société qui s'archipellise, il serait bon d'éviter une rupture d'univers entre les individus faisant partie d'un monde que les représentations sociales contemporaines considèrent comme « pur », le monde de ceux qui ne toucheraient pas aux armes versus ceux qui feraient partie de « l'autre monde », celui où il y a des armes. Faisons des recherches, parlons, voire donnons davantage de visibilité aux pratiques légales et responsables des armes pour les démystifier. Affirmons que les armes ne sont pas un objet technique comme les autres et qu'il faut donc éduquer, former, développer les bonnes pratiques de sécurité.

Revenons un instant sur l'exemple des chasseurs, l'état des lieux réalisé montre que les consignes de sécurité sont connues et de plus en plus rappelées en amont de l'action de chasse, que les chasseurs se forment à la sécurité, que la cohabitation entre usagers de la nature se passe globalement bien lors des temps de chasse. Ainsi, alors même que les prélèvements de grand gibier ont augmenté de 50% en 20 ans, le nombre d'accidents mortels a baissé de 80% sur la même période (6 décès constatés en 2022) selon la communication de juillet dernier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).



Apprendre à tirer dès le plus jeune âge apporte des compétences pour toute la vie.  
Photo de l'école de tir de Stasa - [www.stasa.fr/ecole-de-tir](http://www.stasa.fr/ecole-de-tir)

Faire du rapport individuel aux armes un tabou ne pourra qu'augmenter les incompréhensions et alimenter le sentiment d'insécurité qui nuit à une cohabitation sereine des activités et au partage du territoire en milieu rural comme lorsque des foyers de tension s'allument. « Moins je maîtrise, moins je connais l'univers de l'autre, plus je le crains, plus je le redoute ». Se

pose donc la question du maintien d'une forme de porosité, de continuité cognitive entre ces différents mondes.

Deuxièmement, nous avons besoin de recruter dans les métiers régaliens des armes et de former efficacement et au juste coût.



Je me permets une petite anecdote. Lors d'une activité de cohésion entre réservistes citoyens, nous avait été proposé un exercice de simulation de tir au Famas en situation de menace urbaine. 40 civils participaient de 45 ans et plus ; en sortie d'exercice, quatre d'entre nous étaient habilitables au tir Famas : trois chasseurs dont un ancien réserviste opérationnel. Les résultats me classaient parmi les quatre, une réelle surprise ! Je me suis alors rappelé mes vacances d'enfance où nous passions chaque été quelques heures sur un pas de tir à l'arc avec mes frères. Le tir est une habileté qui se renforce quand on la développe enfant et visiblement ne se perd pas !

Si nous estimons pertinent d'élever le degré moyen d'habileté au tir parce que cela peut réduire le temps de formation initiale d'un certain nombre de nos engagés, éviter certains accidents domestiques, ou plus largement dans un contexte de retour de la guerre en Europe, il peut être bon de nous poser collectivement la question de l'utilité du maintien de porosités, voire d'une proximité avec le maniement des armes (arc, laser, etc.) par et pour l'éducation à la sécurité. Certaines études, notamment suisses, montrent également les apports du tir sportif en milieu scolaire sur la concentration ou les représentations sociales genrées.

Enfin, dans le cadre du conflit ouvert en Europe, nous devons renforcer notre capacité industrielle à soutenir l'effort de défense des Ukrainiens et plus structurellement à passer « en économie de guerre ». C'était le thème confié par le Général CEMAT Pierre Shill, l'an passé à mon groupe de travail du Cercle Fontenoy et pour lequel nous avons été auditionnés dans le cadre du rapport parlementaire du Député Plassard. Pour passer en économie de guerre, encore faut-il trouver des salariés pour les ateliers. Or, les difficultés de recrutement dans le civil sont très élevées, tout autant dans les entreprises de la base industrielle de défense (BITD). Une meilleure image du rapport aux armes me semble de nature à faciliter l'acceptation du fait guerrier, comme « une couche à bas bruit », et à nous assurer de la possibilité de trouver des salariés prêts à se mobiliser pour l'économie de guerre, car elle est nécessaire aujourd'hui pour préserver la paix.

Pour ces raisons, nous devrions avoir le souci d'une compréhension pluridisciplinaire du rapport aux armes, encourager des sociologues à l'étudier, développer l'habileté au tir et affirmer la place légitime d'un certain nombre d'usages responsables des armes pour éviter tabous et angles morts.

Accès au

[RAPPORT PARLEMENTAIRE PLASSARD](#)



**Une société sans arme  
aujourd'hui dans la paix,  
cela n'existe  
malheureusement pas.**